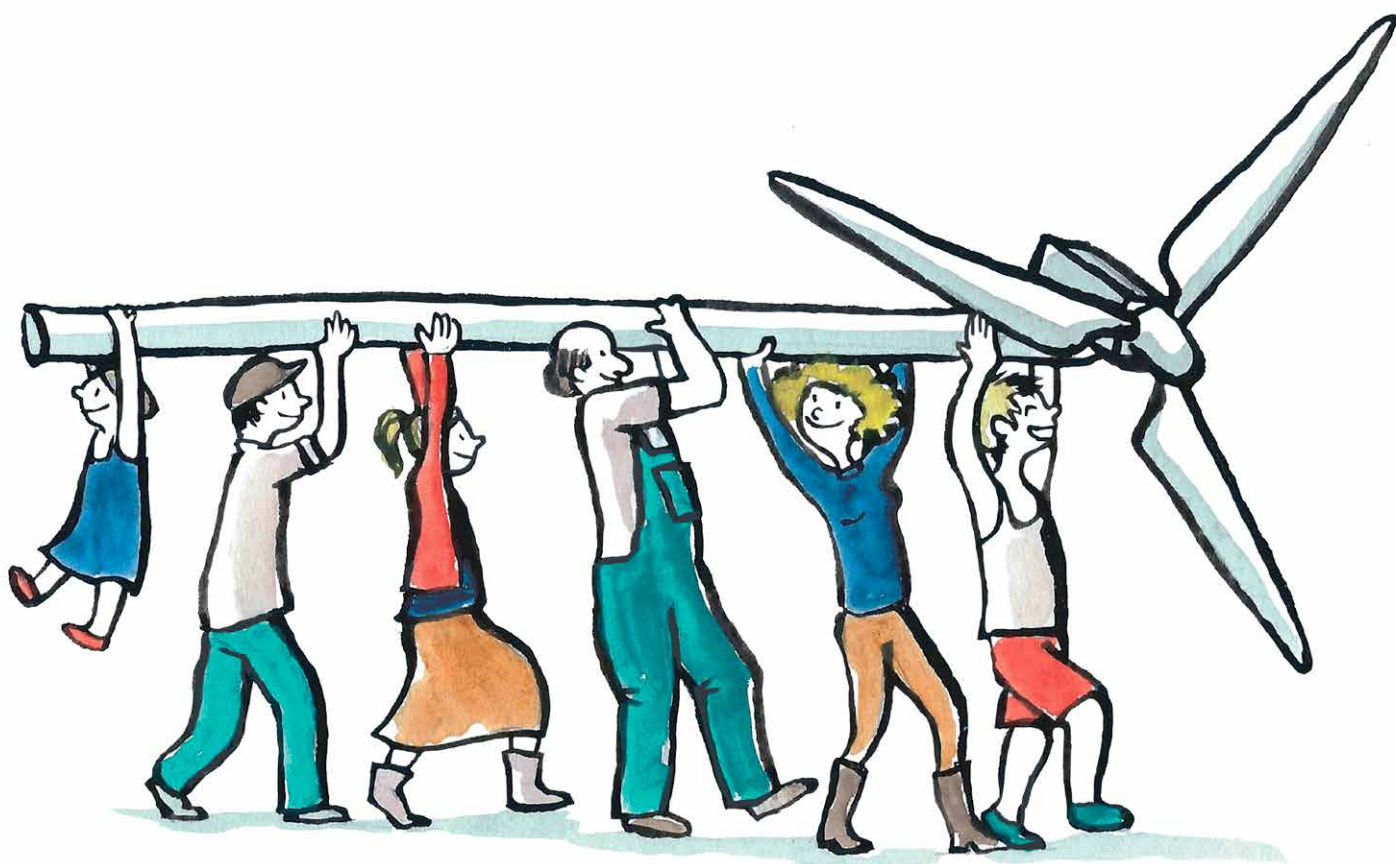
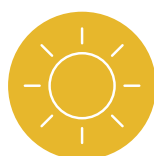




ÉNERGIE PARTAGÉE



IMPLICATION CITOYENNE
POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LOCALE



POURQUOI SE LANCER DANS UN PROJET CITOYEN ?

Jouvence démocratique, stimulation économique, mobilisation collective... les bénéfices d'un projet d'énergie renouvelable piloté par les acteurs d'un territoire vont bien au-delà de la seule transition énergétique.

1.

Une énergie par les habitants, pour les habitants

Vers un modèle de gestion démocratique et décentralisée des moyens de production d'énergie renouvelable, toujours dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Ingrid Julien

Animatrice du projet des Ailes des Crêtes



« Trop souvent, ce sont les grands opérateurs et entreprises étrangères qui détiennent le capital des gros projets imposés aux riverains. Et qui en retirent tous les bénéfices ! Notre projet citoyen, c'est l'inverse : le capital est détenu en majorité par les particuliers et les entreprises locales, et 100% du revenu revient dans le territoire ! C'est la possibilité d'avoir un territoire indépendant, et de s'approprier le vent qui souffle sur nos collines. C'est aussi l'assurance que le coût de l'énergie reste accessible pour tous. »

2.

Des ressources économiques locales pour les territoires

Le projet occasionne des retombées économiques directes et indirectes qui renforcent le tissu local d'activité et l'emploi.

Jacques Pallas

Maire de Saint-Georges-sur-Arnon



« Notre parc éolien des Tilleuls génère des recettes importantes qui permettent de financer d'autres projets pour les communes (construction d'un éco-quartier, réalisation d'audits énergétiques...), de baisser les impôts locaux de 16% et de créer douze emplois permanents et non délocalisables pour la maintenance des Tilleuls et des parcs voisins. »

3.

Les territoires acteurs face aux changements climatiques

La lutte contre le changement climatique concerne tous les acteurs d'un territoire. Ensemble, nous pouvons atteindre et dépasser les objectifs de développement des énergies renouvelables !

Thierry Janssoone

Président de Solis Association



« Nous, citoyens et collectivités locales, sommes en première ligne des mutations écologiques et climatiques. Regroupés, nous pouvons développer des réponses pour adapter notre territoire et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Ces projets collectifs de production d'énergie répondent à une nécessité : celle de créer collectivement nos propres antidotes aux énergies fossiles. »



COLLECTIVITÉS ET CITOYENS, UNIS POUR LE TERRITOIRE !

Les collectivités peuvent ainsi jouer un rôle majeur pour développer les énergies renouvelables citoyennes sur leur territoire :

- **En investissant** dans des projets locaux de production d'énergie, par le biais de sociétés de production locale.
- **En facilitant** les conditions d'émergence de projets portés par les acteurs locaux (adaptation de l'urbanisme, soutien financier, mise à disposition de foncier ou de locaux).

Énergie Partagée travaille en étroite collaboration avec ces groupements de collectivités (Nord Énergies, SERGIES, SEM 59-62...), pour les accompagner au plus tôt vers des projets d'énergies renouvelables qui offrent des garanties de respect de l'intérêt du territoire et s'engagent à impliquer les citoyens et acteurs locaux tout au long de la vie du projet.



Énergie Partagée essaime, accompagne et finance des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Pour accomplir ces missions, le mouvement s'organise en deux structures complémentaires : une association de promotion et d'animation et un outil d'investissement citoyen.



L'association



L'investissement citoyen

L'association a pour but de sensibiliser à l'énergie citoyenne et d'en fédérer les acteurs et porteurs de projets à l'échelle nationale.

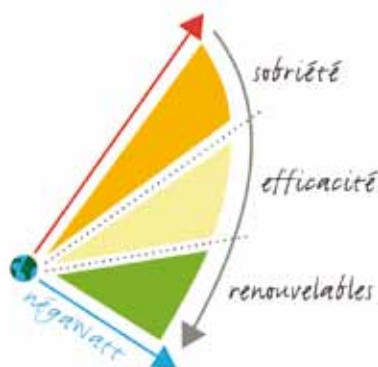
Ses missions

- Promouvoir le modèle d'énergie citoyenne
- Conseiller et soutenir les porteurs de projets
- Animer le réseau des porteurs de projets
- Sensibiliser les collectivités locales pour le développement de politiques d'énergie citoyennes
- Garantir le respect de la charte

L'outil d'investissement collecte l'épargne des citoyens pour l'investir directement au capital de projets de production d'énergie renouvelable.

Ses missions

- Collecter les fonds
- Évaluer les projets et leur besoin de financement
- Mettre à disposition les fonds pour les projets sélectionnés
- Suivre la réalisation des projets et les accompagner



UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE CITOYENNE NÉGAWATT

Les projets citoyens soutenus par Énergie Partagée s'inscrivent dans la démarche négaWatt. Elle prône en priorité des actions de sobriété (ex: extinction de lumière inutiles) et d'efficacité énergétique (ex: isolation des bâtiments). Puis, une fois parvenue à une consommation réduite au maximum, il reste à développer massivement les énergies renouvelables, pour couvrir efficacement nos besoins — et nos besoins seulement !



LE MOUVEMENT ÉNERGIE PARTAGÉE, AUX CÔTÉS DES PROJETS CITOYENS

Tout au long des étapes d'un projet citoyen, Énergie Partagée propose des solutions :



1

ÉMERGENCE

- Construction d'un groupe moteur
- Définition d'une vision commune
- Recherches pour la mise en œuvre (lieu, soutiens, partenaires techniques...)

L'association et ses animateurs régionaux apportent une information initiale aux porteurs de projets et un **accompagnement** méthodologique en vue de structurer l'approche et de phaser leurs démarches.



2

DÉVELOPPEMENT

- Structuration du groupe sous une forme juridique de société (SCIC, SAS...)
- Lancement des études techniques
- Démarches administratives
- Démarrage de la levée de fonds

Des **formations et ateliers pratiques** permettent d'échanger entre porteurs de projets sur des aspects techniques, juridiques, financiers et de mobilisation.

Énergie Partagée Investissement propose une assistance sur toutes les étapes de **modélisation financière du projet** en gardant l'objectif d'une maîtrise majoritairement citoyenne.

3

INSTALLATION

- Finalisation du tour de table d'investisseurs
- Emprunt bancaire
- Suivi du chantier

En phase de levée de fonds, l'association apporte **une assistance et des outils pour favoriser la collecte** locale. Ces expériences réussies restent au sein du réseau Énergie Partagée et servent de « projet parrains » pour les futurs projets.

Énergie Partagée Études investit en phase de développement pour permettre de **financer les études de faisabilité** soumises à un risque particulier.

4

EXPLOITATION

- Production et vente de l'énergie
- Maintenance des installations
- Animation du groupe

En phase d'exploitation, Énergie Partagée Investissement **investit au capital** (parts sociales ou comptes courants d'associé) selon le besoin du porteur et prend place au sein des instances de gouvernance pour en garantir la portée citoyenne.

Le mouvement Énergie Partagée mobilise ses réseaux régionaux, ses adhérents et ses relais bénévoles pour accompagner tout ceux qui souhaitent s'engager dans l'aventure des projets citoyens d'énergie renouvelable.

Un réseau national autour des projets citoyens



Olivier Delclos

Relais bénévole Île-de-France

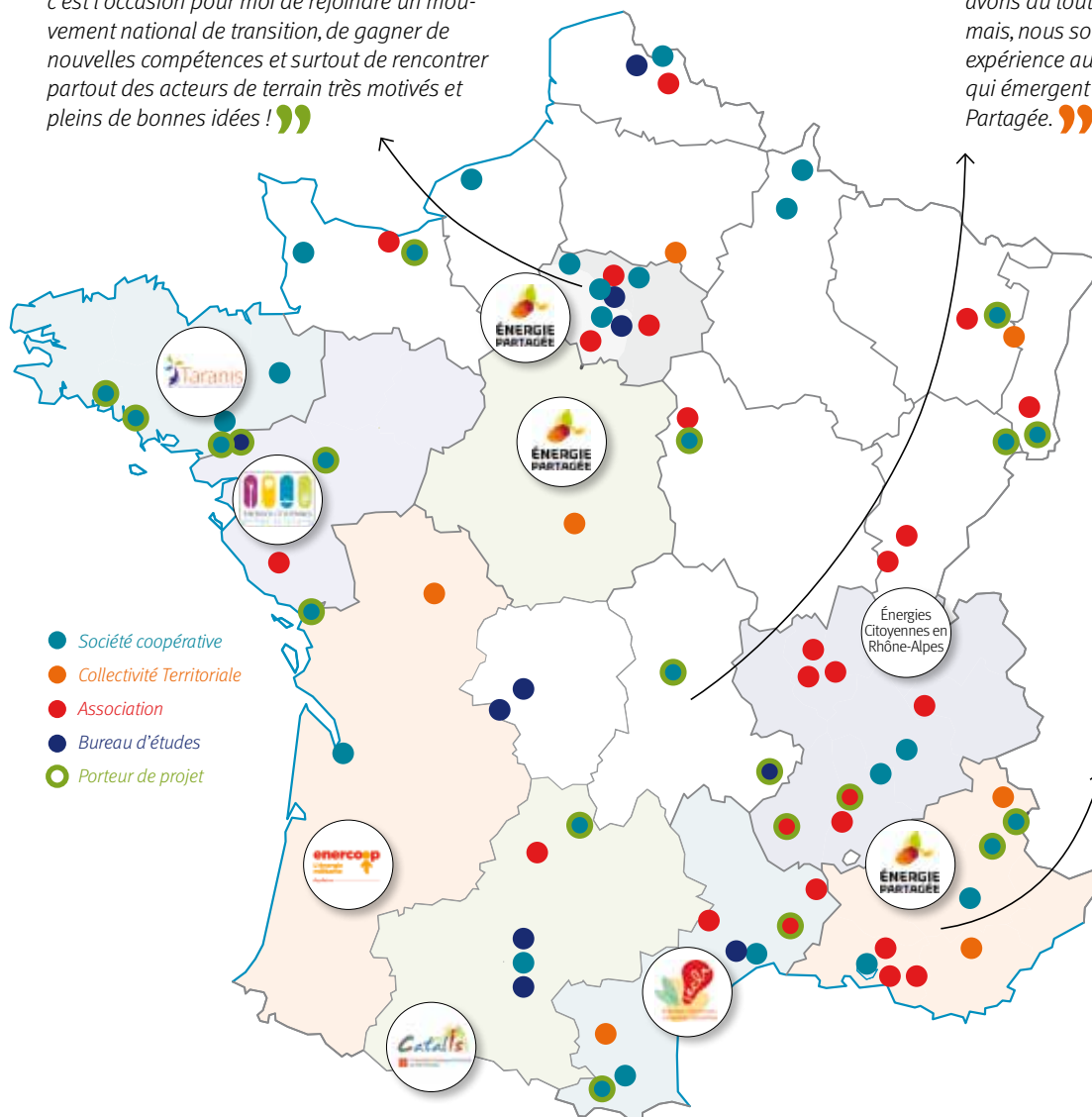
« S'impliquer comme relais Énergie Partagée, c'est l'occasion pour moi de rejoindre un mouvement national de transition, de gagner de nouvelles compétences et surtout de rencontrer partout des acteurs de terrain très motivés et pleins de bonnes idées ! »



Isabelle Gardères

Combrailles Durables - Puy de Dôme

« Au moment de lancer notre projet, nous avons dû tout apprendre sur le tas. Désormais, nous sommes contents de mettre notre expérience au service de nouveaux projets qui émergent par l'intermédiaire d'Énergie Partagée. »



Arno Foulon

Énergie Partagée en PACA

« En région PACA, de plus en plus d'habitants ne souhaitent plus rester de passifs consommateurs et prennent conscience de leur pouvoir d'agir localement pour la transition énergétique. Nous les aidons à s'organiser pour exploiter ensemble les énergies renouvelables de leur territoire... dans l'intérêt de leur territoire. Conscientes des retombées économiques locales, les communes ne sont pas en reste et prennent elles-mêmes des initiatives. C'est comme ça qu'est né en PACA un réseau des énergies citoyennes. »

Et plus de 70 relais bénévoles dans toute la France !

LA STRUCTURE DU MOUVEMENT

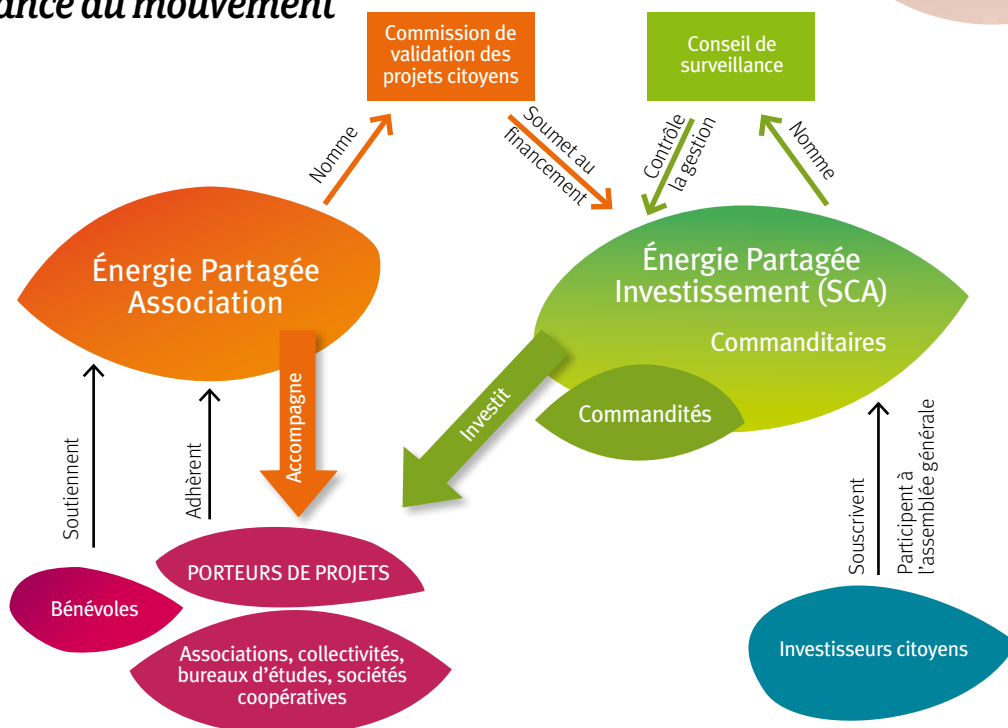


La création d'Énergie Partagée

En 2010, des pionniers de l'énergie citoyenne et de la finance solidaire se rassemblent pour fonder le mouvement Énergie Partagée. Ensemble, ils créent la **Charte du mouvement** qui définit les critères d'un projet citoyen et décident de développer ce nouveau modèle de production.

L'année 2015 marque un tournant pour le mouvement, qui continue de renforcer son réseau d'accompagnement national et franchit le cap des **10 millions d'euros collectés**. Au total, le parc des projets représente 40 MW de capacité éolienne installée et 1 MW de solaire photovoltaïque, le tout entièrement financé grâce aux citoyens et collectivités !

La gouvernance du mouvement



Énergie Partagée Association se compose de personnes morales (associations, collectivités, coopératives, bureaux d'étude) acteurs de l'énergie citoyenne.

Le conseil d'administration, élu par les membres, est responsable des orientations stratégiques et désigne en son sein un bureau chargé des questions opérationnelles. Il nomme également les membres de la **commission de validation** qui étudie et valide la démarche citoyenne des projets qui sollicitent le mouvement.

L'association coordonne sa **mission d'animation et d'accompagnement** des projets citoyens sur toute la France, par l'intermédiaire de ses adhérents, de ses animateurs régionaux et de ses réseaux partenaires. Les bénévoles-relais, répartis sur le territoire, apportent un soutien dans les actions de sensibilisation.

Énergie Partagée Investissement est structurée sous forme de Société en Commandite par Actions (SCA). Cette forme juridique distingue deux types d'associés: les commanditaires et les commandités.

Les commandités (dont Enercoop et La Nef), fondateurs historiques de l'outil d'investissement, décident des investissements en accord avec la Charte du mouvement et assument la gérance d'Énergie Partagée Investissement.

Les commanditaires (les actionnaires citoyens) nomment en leur sein un Conseil de surveillance chargé de contrôler la bonne gestion de la société par les commandités. Cette structuration en Société en Commandite par Actions permet à Énergie Partagée Investissement de poursuivre son objet social en toute indépendance vis-à-vis des intérêts particuliers de ses actionnaires.

INVESTIR AU CŒUR DES PROJETS CITOYENS

Énergie Partagée épaula les projets dans leur modélisation économique et reste engagé à leur côté tout au long de la vie du projet:



1. Financer les études

A l'étape de **l'évaluation de la faisabilité**, Énergie Partagée peut aider les projets à s'assurer de leur viabilité technique et économique en finançant par exemple les études nécessaires via une structure dédiée, Énergie Partagée Études.



2. Investir au capital

En phase d'exploitation, Énergie Partagée Investissement intervient au moment crucial: la constitution des fonds propres de la société de projet. À ce stade, le capital n'est pas garanti, et le risque est parfois encore important. La participation d'Énergie Partagée est donc décisive pour **compléter les fonds propres** du projet et gagner la confiance des banques, qui bouclent alors le financement via un prêt.



3. Rester au pilotage

Contrairement aux plates-formes de financement participatif (crowdfunding) qui servent seulement d'intermédiaires financiers, Énergie Partagée **s'implique à long terme dans les instances** de gouvernance du projet pour s'assurer qu'il reste aux mains des citoyens durant toute la phase d'exploitation.

Basé sur la mutualisation : plus robuste et plus juste !

En investissant à différents stades de développement dans de nombreux projets partout en France, Énergie Partagée s'est constitué **un portefeuille diversifié et solide**.

Ainsi, le modèle économique d'Énergie Partagée repose sur un principe central: **la mutualisation des risques** présentés par les projets et des bénéfices générés en phase d'exploitation.

Les projets moins rentables ou soumis à des risques particuliers sont compensés par des projets plus robustes. Ce fonctionnement mutuel permet d'amortir les aléas de production et d'assurer au souscripteur une **sécurité d'investissement**.

De plus, selon le principe de l'investissement solidaire, ce n'est pas le profit qui est recherché à tout prix mais bien la collaboration bénéfique entre les différents acteurs.



UN INVESTISSEMENT PATIENT ET RENTABLE

C'est pour laisser le temps à ces projets de se développer et commencer à produire de l'énergie que les actionnaires d'Énergie Partagée sont invités à conserver leur placement pendant 10 ans: les revenus générés par les projets les plus matures peuvent ainsi être redistribués, sous forme de dividendes ou de valorisation de l'action.

→ Des questions ? Vous souhaitez en savoir plus sur l'outil d'investissement ?

souscription@energie-partagee.org et 01 75 43 38 62

ACCOMPAGNER DE NOUVEAUX PROJETS CITOYENS

L'association Énergie Partagée se consacre au développement des projets citoyens. Tous les membres disposent d'une expertise précieuse pour mener à bien un projet citoyen de production d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie.



1. Impulser de nouveaux projets

Les animateurs régionaux interviennent auprès d'élus ou de groupements citoyens pour les sensibiliser et présenter la démarche des projets citoyens. Ils participent à des événements, organisent des **jours d'informations**, des **ateliers techniques** ainsi que des **sessions d'échange** sur internet, appelés Web'EnR pour favoriser la compréhension de ces projets.



2. Accompagner au plus près

Ces projets en construction nécessitent un accompagnement régulier pour leur permettre d'organiser leur démarche. Les animateurs régionaux sont formés à l'accompagnement de projets sur leur territoire et apportent à chacun conseils et méthodologie. En phase de développement, les porteurs de projets bénéficient des retours d'expérience de projets accompagnés avec succès, via des **formations thématiques et ateliers pratiques**.



3. Aider à mobiliser les citoyens

Énergie Partagée propose des outils et **conseils de mobilisation locale** pour parvenir aux objectifs de financement. Le mouvement met en avant les projets qu'il accompagne via ses outils de communication et grâce à ses **relais bénévoles** qui contribuent à diffuser le modèle lors d'événements de terrain.



LES FORMATIONS ÉNERGIE PARTAGÉE

Lancées dès la naissance du mouvement, ces formations abordent tous les aspects et compétences liées à la réalisation d'un projet citoyen : animation de groupes, structuration juridique, réflexion sur le modèle économique, mobilisation financière, etc. Ces formations sont dispensées en ligne via un outil de retransmission en direct sur internet et en régions par des intervenants et membres du réseau Énergie Partagée.

➔ Des questions ? Vous souhaitez en savoir plus sur l'association ?

association@energie-partagee.org et 01 80 18 92 21

TOUT EST LA!!



Énergie Partagée est un mouvement national de projets citoyens.
Il accompagne et finance des projets d'économie d'énergie et

www.energie-partagee.org

Nos soutiens



enercoop



Région
Provence



ÉNERGI